



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

12 septembre 2019

Réunion-débat sur la mise en œuvre de la résolution de 2014 intitulée *Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements*

Mardi 15 octobre 2019 (14 h 30 – 16 h 30)
Amphithéâtre (rez-de-chaussée), Bâtiment B, Centre Sava

Note d'orientation

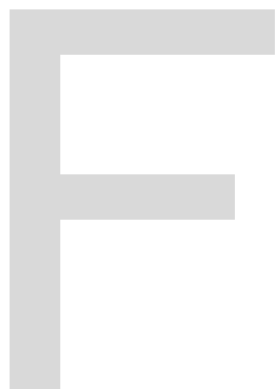
Contexte

En mars 2014, l'UIP a adopté une résolution historique intitulée *Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements*. Ce texte affirme le rôle fondamental des parlements et des parlementaires pour réduire les risques nucléaires et établir un cadre législatif et politique permettant d'instaurer un monde sans armes nucléaires. À la lumière des recommandations d'action parlementaire énoncées dans la résolution de l'UIP de 2014, les parlements sont invités à faire le point sur les activités qu'ils ont entreprises pour donner suite à cette résolution, comme l'adoption de lois, la mise en place de commissions d'enquête parlementaire et l'organisation de séances de questions aux ministres.

Conformément aux recommandations de la résolution, qui encourage un approfondissement de la coopération entre les parlementaires, les organisations internationales et la société civile sur les questions nucléaires, plusieurs experts de diverses organisations présenteront pendant la réunion-débat leurs travaux aux parlementaires. Les exposés seront suivis d'une séance de questions/réponses et d'une discussion au cours desquelles les parlementaires pourront interroger les experts, partager leur expérience concernant la mise en œuvre des dispositions de la résolution et mieux comprendre la façon dont les parlements peuvent contribuer efficacement au désarmement nucléaire.

Les questions suivantes seront débattues :

- Pourquoi la réduction des risques nucléaires est-elle essentielle dans un contexte sécuritaire dégradé ?
- Par quel moyen le désarmement nucléaire contribue-t-il au développement durable et à la paix ?
- Quelles sont les différentes composantes du cadre multilatéral relatif à la question nucléaire ?
- Que peuvent faire les parlementaires pour renforcer le cadre multilatéral relatif à la question nucléaire ?
- Comment les parlementaires peuvent-ils veiller à ce que les mesures de désarmement nucléaire soient dûment mises en œuvre ?
- De quels outils institutionnels et juridiques les parlementaires disposent-ils pour collaborer avec leurs gouvernements respectifs sur les questions de désarmement nucléaire ?



Résultats attendus

L'objectif est de donner aux membres de la Commission l'occasion de réfléchir à la question du désarmement nucléaire, de discuter des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des engagements pris sur cette question et d'examiner les mesures que les parlementaires peuvent prendre pour promouvoir le désarmement nucléaire, renforcer le cadre législatif en la matière et faciliter le respect des engagements dans ce domaine.

Déroulement

La rencontre prendra la forme d'un débat entre parlementaires et experts. Les intervenants commenceront par quelques observations liminaires, puis la parole sera donnée aux participants pour un échange de vues et de questions/réponses.